

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Pose d'une nouvelle conduite d'eau potable entre le réservoir du Pont-Neuf, situé sur le territoire de Martigny-Combe, et la place Vita située sur le territoire de Martigny

Construction d'une chambre des vannes sur la place Vita située sur le territoire de Martigny

Les Administrations communales de Martigny et Martigny-Combe soumettent à l'enquête publique durant un délai de 30 jours dès la présente publication, la demande d'autorisation de construire déposée par :

- Requérant : Sinergy Infrastructure SA, Rue du Simplon 4B, 1920 Martigny
- Objet : Pose d'une nouvelle conduite d'eau potable entre le réservoir du Pont-Neuf, situé sur le territoire de Martigny-Combe, et la place Vita située sur le territoire de Martigny
Construction d'une chambre des vannes sur la place Vita située sur le territoire de Martigny
- Situation : Parcelles concernées sur le territoire de Martigny : 13276, 13277, 13280, 13281, 13278, 10004, 10002 et 13934
Parcelles concernées sur le territoire de Martigny-Combe : 11357, 11353, 12134, 12133, 2072, 2067, 2066 et 2073
Coordonnées du nouveau réservoir du Pont-Neuf : Est = 2'570'305 / Nord = 1'102'540
Coordonnées de la nouvelle chambre place Vita : Est = 2'570'542 / Nord = 1'104'001

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès des bureaux des Services techniques communaux, pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande sont à adresser par écrit, à l'Administration communale de Martigny, pendant le délai de mise à l'enquête publique.